

Ligue  
des **droits de  
l'Homme**

FONDÉE EN 1898



CONCOURS "ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ"

10.07.2015

# ON NE NAÎT PAS CITOYEN OU CITOYENNE, ON LE DEVIENT



Une association qui s'appelle « Ligue des droits de l'Homme et du citoyen » s'interroge forcément sur la façon dont on devient citoyen ou citoyenne. A cette question, il y a une réponse juridique : la citoyenneté française est liée à la détention de la nationalité, celle-ci pouvant s'acquérir, dans des conditions bien précises, selon le droit du sang, le droit du sol, la nationalité ou le mariage.

Mais comme souvent, la réponse strictement juridique est insuffisante et en l'occurrence, elle fait l'impasse sur tout ce qui, année après année, contribue à faire de l'enfant – étymologiquement « celui qui ne parle pas » – un citoyen avisé, conscient et actif.

Pour y parvenir, la connaissance d'un certain nombre de textes qui permettent à l'enfant de découvrir qu'il a des droits et qu'il lui appartient de respecter ceux des autres est sans doute indispensable. Encore faut-il qu'il comprenne comment et pourquoi ces droits se sont construits et à quoi ils servent : à vivre ensemble, à lutter contre les discriminations, à considérer l'Autre comme son Égal... Autant dire que c'est en exerçant son esprit critique, en s'ouvrant aux expériences héritées de l'Histoire mais aussi d'autres cultures que l'on devient citoyen ou citoyenne. Dans un

monde où les informations circulent à toute vitesse et parfois sous forme de messages très brefs, devient citoyen celui qui apprend à déconstruire les évidences, à se dégager de ses propres appartenances, à garder les yeux ouverts sur le monde, avec la volonté de partager ce que nous avons tous en commun.

Mais la citoyenneté, c'est aussi avoir la parole pour pouvoir agir et être écouté. Lorsqu'elle ne permet pas de participer à l'élaboration des lois ou des règlements, de prendre place dans la vie de la cité ou de l'école, la citoyenneté annoncée n'est pas une citoyenneté à part entière. C'est pourquoi nous demandons le droit de vote pour tous les étrangers aux élections locales. C'est aussi pourquoi l'expérience des enfants et des jeunes au sein des conseils municipaux nous semble si importante. Quant à l'école, elle ne jouera pleinement son rôle de lieu d'éducation à la citoyenneté que lorsque chaque élève pourra y défendre ses projets, y faire entendre sa voix.

Connaître, comprendre, s'engager, réfléchir, s'impliquer, défendre, se mobiliser, se sentir responsable... la liste des verbes qui caractérisent le chemin vers la citoyenneté n'est pas exhaustive. A vous de vous en inspirer ou de la compléter !

**Françoise Dumont**

Présidente de la LDH, présidente du jury

Vous trouverez ci-dessous tous les éléments pour prendre part à cette initiative :

- la PLAQUETTE DE PRÉSENTATION du concours 2015-2016
- la FICHE D'INSCRIPTION à remplir par les sections qui participent au concours
- la FICHE DE PARTICIPATION à remplir par les enfants/enseignant(e)s et à rattacher à l'œuvre
- la FICHE BILAN à remplir par les sections à l'issue du concours

Bon concours à toutes et à tous !